# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006940900098

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie st brieuc municipale

# **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 4 (1)

# **Compte administratif**

BUDGET: POLE NAUTIQUE (2)

**ANNEE 2022** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 2.7 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 31 A3.2 - Etalement des provisions 32 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 33 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 34 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 35 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 36 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 37 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 38 A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 39 A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 40 A6 - Etat des charges transférées 41 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 42 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 43 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 44 A8.3 - Opérations liées aux cessions 45 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 46 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 47 A10 - Etat des travaux en régie 48 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 50 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 51 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 52 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 53 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 54 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 55 B1.7 - Etat des engagements reçus 56 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 57 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 58 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 59 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 61 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 62 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 63

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 67

64

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du ......).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

**EXECUTION DU BUDGET** 

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	761 609,28	G	782 659,12	G-A	21 049,84
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	219 329,55	н	185 919,56	Н-В	-33 409,99

Report en section С 0,00 | 0,00 **REPORTS DE** d'exploitation (002) (si déficit) (si excédent) L'EXERCICE Report en section D 184 127,91 0,00 N-1 d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

		<u>-</u>	
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 1 165 066,74	Q= G+H+I+J 968 578,68	=Q-P -196 488,06

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	7 240,88	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	7 240,88	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	761 609,28	= G+I+K	782 659,12	21 049,84
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	410 698,34	= H+J+L	185 919,56	-224 778,78
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 172 307,62	= G+H+I+J+K+L	968 578,68	-203 728,94

# **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 7 240,88	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 240,88	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

<sup>(2)</sup> Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp			
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	189 120,00	163 151,19	0,00	0,00	25 968,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	450 000,00	449 494,29	0,00	0,00	505,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	2,04	0,00	0,00	497,96
Т	otal des dépenses de gestion courante	639 620,00	612 647,52	0,00	0,00	26 972,48
66	Charges financières	16 000,00	12 632,22	2 738,46	0,00	629,32
67	Charges exceptionnelles	4 900,00	4 662,33	0,00	0,00	237,67
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	660 520,00	629 942,07	2 738,46	0,00	27 839,47
023	Virement à la section d'investissement (4)	157 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	130 980,00	128 928,75			2 051,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		287 980,00	128 928,75			159 051,25
	TOTAL	948 500,00	758 870,82	2 738,46	0,00	186 890,72
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

#### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé		Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)				
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
013	Atténuations de charges	1 250,00	6 825,60	0,00	0,00	-5 575,60		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	455 500,00	278 674,86	0,00	0,00	176 825,14		
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,75	0,00	0,00	-2,75		
-	Total des recettes de gestion courante	456 750,00	285 503,21	0,00	0,00	171 246,79		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels	426 100,00	431 513,06	0,00	0,00	-5 413,06		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00		
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	882 850,00	717 016,27	0,00	0,00	165 833,73		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	65 650,00	65 642,85			7,15		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		
	(uniquement en M44) (4)							
Total des recettes d'ordre d'exploitation		65 650,00	65 642,85			7,15		
	TOTAL	948 500,00	782 659,12	0,00	0,00	165 840,88		
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00						

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre présiste pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	95 222,09	83 867,90	7 240,88	4 113,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	96 222,09	83 867,90	7 240,88	5 113,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	69 818,80	0,00	181,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	70 000,00	69 818,80	0,00	181,20
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	166 222,09	153 686,70	7 240,88	5 294,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	65 650,00	65 642,85		7,15
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	65 650,00	65 642,85		7,15
	TOTAL	231 872,09	219 329,55	7 240,88	5 301,66
	Pour information	184 127,91			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	529,19	0,00	0,00	529,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	70 500,00	0,00	0,00	70 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	71 029,19	0,00	0,00	71 029,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	56 990,81	56 990,81	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	56 990,81	56 990,81	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	128 020,00	56 990,81	0,00	71 029,19
021	Virement de la section d'exploitation (2)	157 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	130 980,00	128 928,75		2 051,25
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	des recettes d'ordre d'investissement	287 980,00	128 928,75		159 051,25
	TOTAL	416 000,00	185 919,56	0,00	230 080,44
	Pour information	0	,00		
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

	II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
ı	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	163 151,19		163 151,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	449 494,29		449 494,29
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,04		2,04
66	Charges financières	15 370,68	0,00	15 370,68
67	Charges exceptionnelles	4 662,33	4 071,45	8 733,78
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	124 857,30	124 857,30
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	632 680,53	128 928,75	761 609,28

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 761 609,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 65 642,85 0,00	0,00 65 642,85 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	69 818,80	0,00	69 818,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations(reprises) Dépréciation des immobilisations	0,00 83 867,90 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 83 867,90 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0.00	0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7)  Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total	153 686,70	65 642,85	219 329,55

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	184 127,91
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	403 457,46

 <sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 825,60		6 825,60
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	278 674,86		278 674,86
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,75		2,75
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 431 513,06 0,00	0,00 65 642,85 0,00 0,00	0,00 497 155,91 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	717 016,27	65 642,85	782 659,12

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 782 659,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 4 071,45 0,00 0,00 0,00 0,00 123 373,86	0,00 4 071,45 0,00 0,00 0,00 0,00 123 373,86
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 1 483,44	0,00 1 483,44
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	00,0	128 928,75	128 928,75

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	56 990,81
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 919,56

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	0 / 111	Crédits empl				
art (1)		Crédits ouverts		Charges	Restes à	Crédits	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés	
011	Charges à caractère général (2) (3)	189 120,00	163 151,19	0,00	0,00	25 968,81	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	16 400,00	10 748,28	0,00	0,00	5 651,72	
6063	Fournitures entretien et petit équipt	41 050,00	35 379,33	0,00	0,00	5 670,67	
6064	Fournitures administratives	1 250,00	473,24	0,00	0,00	776,76	
6066	Carburants	12 700,00	13 612,04	0,00	0,00	-912,04	
6068 6135	Autres matières et fournitures Locations mobilières	20 000,00 5 250,00	21 980,58 5 907,54	0,00 0,00	0,00 0,00	-1 980,58 -657,54	
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 450,00	735,86	0,00	0,00	-657,54 1 714,14	
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	669,59	0,00	0,00	3 330,41	
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	2 152,20	0,00	0,00	847,80	
6156	Maintenance	12 200,00	7 316,57	0,00	0,00	4 883,43	
6168	Autres	12 000,00	10 371,67	0,00	0,00	1 628,33	
618	Divers	4 800,00	3 907,00	0,00	0,00	893,00	
6222	Commissions et courtages sur ventes	1 500,00	1 089,24	0,00	0,00	410,76	
6226	Honoraires	5 300,00	5 410,25	0,00	0,00	-110,25	
6228	Divers	100,00	615,65	0,00	0,00	-515,65	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 383,85	0,00	0,00	616,15	
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	2 450,16	0,00	0,00	549,84	
6248 6251	Divers Voyages et déplacements	300,00 250,00	360,13 1 001,49	0,00 0,00	0,00 0,00	-60,13 -751,49	
6251 6256	voyages et deplacements Missions	300,00	778,70	0,00	0,00	-751,49 -478,70	
6257	Réceptions	2 500,00	2 105,37	0,00	0,00	394,63	
6262	Frais de télécommunications	5 520,00	4 218,70	0,00	0,00	1 301,30	
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	959,13	0,00	0,00	340,87	
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	2 519,00	0,00	0,00	481,00	
6282	Frais de gardiennage	800,00	708,74	0,00	0,00	91,26	
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 500,00	9 506,53	0,00	0,00	-1 006,53	
6287	Remboursements de frais	4 700,00	4 983,00	0,00	0,00	-283,00	
6288	Autres	1 600,00	106,00	0,00	0,00	1 494,00	
63512	Taxes foncières	1 150,00	1 069,00	0,00	0,00	81,00	
63513	Autres impôts locaux	11 700,00	10 378,78	0,00	0,00	1 321,22	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	253,57	0,00	0,00	246,43	
012	Charges de personnel, frais assimilés	450 000,00	449 494,29	0,00	0,00	505,71	
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	50 400,00	57 824,82	0,00	0,00	-7 424,82	
6218	Autre personnel extérieur Taxe d'apprentissage	7 500,00 3 000,00	3 980,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 520,00 3 000,00	
6312 6331	Versement de mobilité	3 000,00	3 721,04	0,00	0,00	-721,04	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 500,00	1 162,90	0,00	0,00	337,10	
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	4 000,00	7 107,24	0,00	0,00	-3 107,24	
6411	Salaires, appointements, commissions	239 000,00	247 401,44	0,00	0,00	-8 401,44	
6412	Congés payés	13 000,00	14 409,00	0,00	0,00	-1 409,00	
6413	Primes et gratifications	13 500,00	7 186,37	0,00	0,00	6 313,63	
6414	Indemnités et avantages divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
64141	Indemnité inflation	0,00	3 718,07	0,00	0,00	-3 718,07	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	71 000,00	70 973,99	0,00	0,00	26,01	
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	8 858,93	0,00	0,00	-8 858,93	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	13 500,00	13 731,67	0,00	0,00	-231,67	
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 000,00	9 418,82	0,00	0,00	581,18	
6458 6475	Cotisat° autres organismes sociaux Médecine du travail, pharmacie	20 000,00 100,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	20 000,00 100,00	
014	Atténuations de produits (4)	0,00 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65 658	Charges diverses de gestion courante	500,00	<b>2,04</b> 2,04	0,00	0,00	497,96	
658 <b>TOT</b>	Charges diverses de gestion courante AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	639 620,00	612 647,52	0,00	0,00	497,96 <b>26 972,48</b>	
	= (011+012+014+65)	323,30	,	-,	-,-•		
66	Charges financières (b) (5)	16 000,00	12 632,22	2 738,46	0,00	629,32	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 000,00	15 389,30	0,00	0,00	610,70	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-2 757,08	2 738,46	0,00	18,62	
67	Charges exceptionnelles (c)	4 900,00	4 662,33	0,00	0,00	237,67	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	732,33	0,00	0,00	-732,33	
673 <b>68</b>	Titres annulés sur exercices antérieurs  Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	4 900,00 <b>0,00</b>	3 930,00 <b>0,00</b>	0,00	0,00	970,00 <b>0,00</b>	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00					

Chap/	Chap/ Libellé (1)		Crédits empl			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		660 520,00	629 942,07	2 738,46	0,00	27 839,47
023	Virement à la section d'investissement	157 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	130 980,00	128 928,75			2 051,25
675 6811 6812	Valeur comptable éléments d'actif cédés Dot. amort. Immos incorp. et corporelles Dot. amort. Charges exploit. à répartir	6 100,00 123 380,00 1 500,00	4 071,45 123 373,86 1 483,44			2 028,55 6,14 16,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		287 980,00	128 928,75			159 051,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	287 980,00	128 928,75			159 051,25
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		948 500,00	758 870,82	2 738,46	0,00	186 890,72
D	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 738,46
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 757,08
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-18,62

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

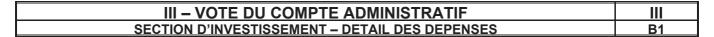


Chap/	Libellé (1)	0 / 111	Crédits empl			
art(1)	`,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	1 250,00	6 825,60	0,00	0,00	-5 575,60
64198	Autres remboursements	0,00	5 525,60	0,00	0,00	-5 525,60
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	1 250,00	1 300,00	0,00	0,00	-50,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	455 500,00	278 674,86	0,00	0,00	176 825,14
706	Prestations de services	420 500,00	247 992,76	0,00	0,00	172 507,24
707	Ventes de marchandises	0,00	37,50	0,00	0,00	-37,50
7083	Locations diverses	30 000,00	26 362,93	0,00	0,00	3 637,07
7084	Mise à disposition de personnel facturée	5 000,00	4 281,67	0,00	0,00	718,33
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,75	0,00	0,00	-2,75
7588	Autres	0,00	2,75	0,00	0,00	-2,75
TOTAL	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		285 503,21	0,00	0,00	171 246,79
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	426 100,00	431 513,06	0,00	0,00	-5 413,06
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	29,63	0,00	0,00	-29,63
774	Subventions exceptionnelles	420 000,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	6 100,00	10 683,33	0,00	0,00	-4 583,33
778	Autres produits exceptionnels	0,00	800,10	0,00	0,00	-800,10
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	882 850,00	717 016,27	0,00	0,00	165 833,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	65 650,00	65 642,85			7,15
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	65 650,00	65 642,85			7,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	65 650,00	65 642,85			7,15
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		782 659,12	0,00	0,00	165 840,88
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

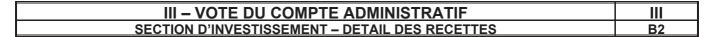
<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	95 222,09	83 867,90	7 240,88	4 113,31
2131	Bâtiments	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
2138	Autres constructions	9 251,50	1 985,62	7 240,88	25,00
2182	Matériel de transport	21 000,00	20 500,00	0,00	500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 056,42	0,00	943,58
2184	Mobilier	1 000,00	919,09	0,00	80,91
2188	Autres immobilisations corporelles	59 470,59	59 406,77	0,00	63,82
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	96 222,09	83 867,90	7 240,88	5 113,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	69 818,80	0,00	181,20
1641	Emprunts en euros	70 000,00	69 818,80	0,00	181,20
18	Compte de liaison : affectat <sup>o</sup> (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	70 000,00	69 818,80	0,00	181,20
7	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	166 222,09	153 686,70	7 240,88	5 294,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	65 650,00	65 642,85		7,15
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	65 650,00	65 642,85		7,15
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	8 480,00	8 476,19		3,81
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	20 000,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	10 330,00	10 333,33		-3,33
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	9 500,00	9 500,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	17 340,00	17 333,33		6,67
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	65 650,00	65 642,85		7,15
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	231 872,09	219 329,55	7 240,88	5 301,66
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	184 127,91			

Page 14

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	529,19	0,00	0,00	529,19
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	529,19	0,00	0,00	529,19
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	70 500,00	0,00	0,00	70 500,00
1641	Emprunts en euros	70 500,00	0,00	0,00	70 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	71 029,19	0,00	0,00	71 029,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 990,81	56 990,81	0,00	0,00
1068	Autres réserves	56 990,81	56 990,81	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	56 990,81	56 990,81	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES		56 990,81	0,00	71 029,19
021	Virement de la section d'exploitation	157 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	130 980,00	128 928,75		2 051,25
2182	Matériel de transport	0,00	4 071,45		-4 071,45
2188	Autres immobilisations corporelles	6 100,00	0,00		6 100,00
28031	Frais d'études	260,00	256,20		3,80
28033	Frais d'insertion	350,00	345,12		4,88
28131	Bâtiments	66 450,00	66 447,36		2,64
28135	Installations générales, agencements,	22 400,00	22 336,66		63,34
28138	Autres constructions	1 600,00	1 598,74		1,26
28182	Matériel de transport	6 090,00	6 087,64		2,36
28184	Mobilier	1 105,00	1 108,87		-3,87
28188	Autres	25 125,00	25 193,27		-68,27
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	1 500,00	1 483,44		16,56
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	287 980,00	128 928,75		159 051,25
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	287 980,00	128 928,75		159 051,25
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	416 000,00	185 919,56	0,00	230 080,44
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3			

Cet état ne contient pas d'information.

W	
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1 1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	A1.1	- DETAIL DES CREI	DITS DE TRESORER	IE (1)		
	Date de la			Montant des ren	1	
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

#### A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (Nors 16449 et 166)  Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Paris Taux Initial Páris.										Possibilité	1			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 025 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 025 000,00									
PNSG001	CREDIT AGRICOLE	06/02/2012	17/02/2012	05/05/2012	350 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	5,043	EUR	Т	Р	0	A-1
PNSG002	CREDIT AGRICOLE	17/04/2013	17/04/2013	05/07/2013	315 000,00	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,834	EUR	Т	Р	0	A-1
PNSG003	SFIL CAFFIL	30/04/2015	19/05/2016	01/09/2016	360 000,00	٧	(Euribor 3M + 0.89)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,890	0,906	EUR	Т	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 025 000,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

#### A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

8		A1.2 - R	EPARIIII	ON PAR NATUR	KE DE D		: (nors 1644	9 et 10t	o) (Suite)			
						Emprunt	s et dettes au 31/12	/N				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ?	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en	Type de	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt	Intérêts perçus	ICNE de
,	(10)		éventuelle (11)		années)	taux (12)	macx (10)	au 31/12/N (14)	оциа	(15)	(16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		499 094,42					69 818,80	15 389,30	0,00	2 738,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		499 094,42					69 818,80	15 389,30	0,00	2 738,46
PNSG001	N	0,00	A-1	126 528,29	4,10	F	Taux fixe à 4.95 %	4,938	26 119,57	7 076,19	0,00	953,09
PNSG002	N	0,00	A-1	136 527,33	5,26	F	Taux fixe à 3.78 %	3,771	21 928,37	5 681,23	0,00	1 220,06
PNSG003	N	0,00	A-1	236 038,80	8,42	٧	(Euribor 3M + 0.89)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,210	21 770,86	2 631,88	0,00	565,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		499 094,42					69 818,80	15 389,30	0,00	2 738,46

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

  (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

  (13) Mentionner l'index en cours au 31/1/2N après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

  (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

  (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		A1.3 - KE	PARTITION	DES EN	IPRUN	I O PAR	SIKUCII	OKE DE	HUX (HUKS	AII				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

  (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

  (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année
- (3) induper le inveau de aux ajues operations de doubleur de retineur de venuelles. Four les empriss à dans variables, induper le inveau incyel du daux constants sur l'aimen.

  (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

  (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	499 094,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COOVERTORE (1)												
	Emp	orunt couvert		Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	ntuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTORE (1) (suite)												
	Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de faux		Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Ĭ	IV – ANNEXES	IV
Ī	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

#### A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	IMBOOKOL	AITIAI VIAIIA	<u> </u>				<b>\</b> —	,,,,,,,,		•• (•)			
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		-	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		ues du	Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de	
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

  (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

  (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
  (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

  (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

  (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

  (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Ì	IV – ANNEXES	IV
ĺ	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

#### A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

							LIVII INO	1110		LOCUIL	7.70	OCCINO DE	LAMMEL	( . /																			
	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de					Du résidu ann	elle en			Tau	x (2)			Non	ninal	Profil d'am et pério rembours				Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a u)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	Ťaux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dù au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital														
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00														

<sup>(1)</sup> Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

<sup>(1)</sup> Inscrire les emprunts renégocies au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, X : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

# A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

# A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	19-12-1996
CGCT):€	

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)	CONCERNICATIONS DE DATIMENTO	05	0.4/0.4/4.000
L	CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS	35	01/01/1996
L	M4 LOGICIELS BUREAUTIQUES	2	19/12/1996
L	M4 FRAIS ETUDE	5	19/12/1996
L	M4 PROGICIELS	5	19/12/1996
L	M4 VOITURE	7	19/12/1996
L	M4 MOBILIER	10	19/12/1996
L	M4 MATERIEL BUREAU	5	19/12/1996
L	M4 MATERIEL INFORMATIQUE	3	19/12/1996
L	M4 MATERIEL AUDIOVISUEL	5	19/12/1996
L	M4 BUS ET EQUIPEMENT	15	19/12/1996
L	M4 ABRI BUS ET POINT D'ARRÊT	10	19/12/1996
L	M4 PLANTATIONS	20	19/12/1996
L ,	M4 INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	19/12/1996
L ,	M4 EQUIPEMENTS SPORTIFS	5	19/12/1996
L ,	M4 CAMIONS	7	19/12/1996
L	NE PLUS UTILISER	5	19/12/1996
L .	M4 MATERIEL THERMIQUE	10	19/12/1996
L	M4 MATERIEL TECHNIQUE	5	01/01/2000
L	M4 LAGUNE ET AUTRES BASSINS DE BATIMENT	30	01/01/2000
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENT	15	01/01/2000
L	M4 BATIMENTS EXPLOITATIONS	50	01/01/2000
L	M4 POSTE DE RELEVAGE DES EAUX USEES	30	01/01/2000
L	M4 INSTALL MATERIEL ET OUTILLAGE TE	15	01/01/2000
L	M4 CONSTRUCTION DEPOT BUS	5	01/01/2000
L	M4 USINE PRODUCT EAU POTABLE STAT EPURAT	40	01/01/2000
L	M4 RESEAUX ASSAINISSEM	60	01/01/2000
L	M4 RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	50	01/01/2000
L	BUS AVANT 2004	8	01/01/2000
L	M4 INSTALL MISE A DI APRES 2005	10	01/01/2000
L	M4 SUBVENTION EQUIPEMENT	20	01/01/2000
L	M4 AUTRE AMENAGEMENT TERRAIN	10	01/01/2000
L	M4 INSTALL EQUIPEMENT	5	01/01/2000
L	M4 MATERIEL TECHNIQUE AVANT 2005	10	01/01/2000
L	M4 Autres immobilisations	10	01/01/2000
L	M4 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20	01/01/2000
L	M4 INSTALLATION GENERALE	15	01/01/2000
L	M4 RESEAUX DIVERS	10	01/01/2000
L	M4 IMMOB.RECUE MISE A DISPO	20	01/01/2000
L	M4 VEHICULE MIS A DISPO	7	01/01/2000
L	M4 pas de porte	25	01/01/2000
L	M4 MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	7	01/01/2000
L	M4 BIENS PRODUCTIFS DE REVENUS	30	01/01/2000
L	M4 INSTALLATION SUR SOL D'AUTR	10	01/01/2000
L	M4 INSTALLATION PROD.CHALEUR	20	01/01/2000
L	M4 SIEGE Eau & Assainissement	30	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	M4 batiment exploitation	50	01/01/2000
L	M4 INSTALLATIONSSPECIFIQUES	25	01/01/2000
L	M4 RESEAU DE CHALEUR	30	01/01/2000
L	M4 SUBVENTIONS DIVERSES	1	01/01/2000
L	M4 frais liés réalisation doc.urbanisme	5	01/01/2000
L	M4 PEM-TEO	30	01/01/2000
L	M4 SUBVENTION AUTRES	15	01/01/2000
L	M4 Installation géné. sur sol d'Autrui	30	01/01/2000
L	M4 INSTALLATION VOIRIE	25	01/01/2000
L	M4 MATERIE NAUTIQUE	20	01/01/2000
L	M4 Ouvrage et installations produc chal	25	01/01/2000
L	M4 DROIT BREVETS CONCESSION	2	14/12/2006

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

# A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	135 650,00	135 461,65
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	70 000,00	69 818,80
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	70 000,00	69 818,80
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	65 650,00	65 642,85
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	65 650,00	65 642,85
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	135 461,65	7 240,88	184 127,91	326 830,44

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTI	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	281 880,00	III 124 857,30
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	281 880,00	124 857,30
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	260,00	256,20
28033	Frais d'insertion	350,00	345,12
28131	Bâtiments	66 450,00	66 447,36
28135	Installations générales, agencements,	22 400,00	22 336,66
28138	Autres constructions	1 600,00	1 598,74
28182	Matériel de transport	6 090,00	6 087,64
28184	Mobilier	1 105,00	1 108,87
28188	Autres	25 125,00	25 193,27
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	1 500,00	1 483,44
021	Virement de la section d'exploitation	157 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	124 857,30	0,00	0,00	56 990,81	181 848,11

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	326 830,44
Ressources propres disponibles	IV	181 848,11
Solde	V = IV - II(3)	-144 982,33

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

## **A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des dépenses d'ordre		
	TOTAL GENERAL	0,00	

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.2
COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT	

## A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
Opérations d'équipe	ement (1 ligne par opération)		
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

## **A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TO	TAL		14 834,42	4 450,32	2 966,88	7 417,22
2021	COVID-19	5	04/02/2022	7 417,21	1 483,44	1 483,44	4 450,33
2022	COVID-19	5	04/02/2022	7 417,21	2 966,88	1 483,44	2 966,89

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

#### SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - POLE NAUTIQUE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE	TIERS A7

## A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
   (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
   (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
   (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

# A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/02/2022 29/03/2022 06/05/2022 30/05/2022 21/07/2022 28/07/2022 29/08/2022	PN ST QUAY AMENAGEMENT VESTIAIRE(REPORT ACQUISITION 4 TOPAZ COMPLETS MOTEURS HONDA ACQUISITION 4 TOPAZ COMPLETS ACQ. COPIEUR E-STUDIO 338 CS -K7/150 MINI BUS POLE NAUTIQUE COMPRESSEUR 50 L	7 258,32 5 200,00 12 341,67 401,12 20 500,00 228,15	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 10 10 10 1 7 1
29/08/2022 04/10/2022	PLASTIFIEUSE  Mé TEL MOB. 20190062 8.20040.10.13 ID167	178,32 234,00	0,00 0,00	1 1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		46 683,58	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

# A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
30/05/2022 30/05/2022 30/05/2022 14/12/2022	LASER TOPAZ 14 16 MANDAT -475-1-2012-FCT N° 2012 Mé VEHICULES 2017 LOT 5 FIAT DUCATO	1 500,00 18 559,77 1 176,00 14 250,00	5 5 5	1 500,00 18 559,77 1 176,00	0,00 0,00 0,00 4 071,45	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 -4 071,45
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		35 485,77					-4 071,45

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

# A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	10 683,33
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 071,45

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

## **SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72 Travaux en régie			0,00
	TOTAL GENERAL	0.00	1 0.00

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	0,00	

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

## **RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

#### SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - POLE NAUTIQUE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

#### B1 1 - FTAT DES EMPRIINTS GARANTIS PAR I A REGIE

					B1.1 – E1	AT DES EMP	RUNI	SGAR	ANII	S PAR	K LA F	KEGIE						
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation e profil d'amortisseme de l'emprunt (1		tion et fil seement Objet de prêteur ou Montant initial Capital restant prêteur ou Montant initial dû au 3/1/2/N		Durée rési-	rési-		Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice				
	Année	Profil		chef de file			duelle sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

  (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

  (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

  (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

  (5) Taux annuel, tous frais compris.

- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
  (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
  (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

# B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en e	euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

## B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

 <sup>(2)</sup> Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

## **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

#### SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - POLE NAUTIQUE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

## **B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autre	es engagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	organismes publics	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO <sup>-</sup>	ΓAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

<sup>-</sup> l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

<sup>-</sup> la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

<sup>-</sup> la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

# **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
			années				
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00
A l'exception	A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00
Engagemer	Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00
	1	OTAL	0,00	0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

# B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

## B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

#### SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - POLE NAUTIQUE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		77.	,	0,00		-,	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		6,00	0,00	6,00	0,00	5,56	5,56
Agents de droit privé Agents de droit privé		5,00 1,00	0,00 0,00	5,00 1,00	0,00 0,00	5,00 0,56	5,00 0,56
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	0,00	5,56	5,56

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte set proportione de l'activité des gapents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité année :

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

#### SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION - POLE NAUTIQUE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - FTAT DIJ PERSONNEL ALI 31/12/N (suita)

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	GORIES SECTEUR REMUNERATION (3) CONTRAT		ITRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	A
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	A
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	A
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	A
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	A
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
2,21 agents non permanents		SP		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (1) CA LEGORIES: A, B et C.

  (2) SECTEUR, ADM : Administratif
  TECH : Technique.
  URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
  S : Social.
  MS : Médico-social.
  MT : Médico-social.
  MT : Médico-technique.
  SP: Sportif.
  CALLING : SPICE : SP
- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (3) ERMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

  (4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
  3-a°: article 3, 1-ter alinéa: accroissement temporaire d'activité.
  3-b: article 3, 1-ter alinéa: accroissement temporaire d'activité.
  3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...).
  3-3-1: subsence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  3-3-2: emplois du niveau de la catégorie à lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  3-3-3: emplois du niveau de la catégorie à lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  3-3-3': emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  3-3-6': emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  3-3-6': emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de chargement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de chargement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de chargement de périmètre ou de suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de chargement de périmètre de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivi
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

# C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	04

## C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

## 1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	90 509 115,00	85 322 406,13	0,00	85 322 406,13
RECETTES	90 509 115,00	94 249 929,41	0,00	94 249 929,41
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	35 096 327,89	20 480 370,57	4 601 335,74	25 081 706,31
RECETTES	35 096 327,89	20 357 735,89	572 498,37	20 930 234,26

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET BUDGET CHAUFFERIE BOIS / Numéro SIRET : 20006940900114					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	454 045,79	423 452,63	0,00	423 452,63	
RECETTES	454 045,79	461 552,16	0,00	461 552,16	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	182 476,46	106 170,44	2 732,35	108 902,79	
RECETTES	182 476,46	292 379,21	0,00	292 379,21	

BUDGET BUDGET EAU / Numéro SIRET : 20006940900221				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 033 395,00	13 072 454,69	0,00	13 072 454,69
RECETTES	19 033 395,00	19 542 259,33	0,00	19 542 259,33
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 157 148,56	22 842 952,76	5 635 653,63	28 478 606,39
RECETTES	36 157 148,56	12 299 180,98	155 426,43	12 454 607,41

BUDGET BUDGET ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 20006940900213					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	18 417 000,00	12 164 845,74	0,00	12 164 845,74	
RECETTES	18 417 000,00	19 016 907,13	0,00	19 016 907,13	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	37 342 888,58	19 509 285,12	6 854 512,07	26 363 797,19	
RECETTES	37 342 888,58	14 310 128,24	1 992 087,45	16 302 215,69	

BUDGET BUDGET TRANSPORTS / Numéro SIRET : 20006940900072				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	28 921 495,00	22 825 421,55	0,00	22 825 421,55
RECETTES	28 921 495,00	28 275 446,99	0,00	28 275 446,99
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 913 338,18	6 131 288,92	725 149,89	6 856 438,81

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

BUDGET BUDGET TRANSPORTS / Numéro SIRET : 20006940900072				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	19 913 338,18	10 794 820,69	4 633,23	10 799 453,92

BUDGET BUDGET GESTION IMMOBILIERE / Numéro SIRET : 20006940900056				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 816 410,00	3 838 155,57	0,00	3 838 155,57
RECETTES	1 816 410,00	3 879 180,72	0,00	3 879 180,72
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 044 252,49	2 790 005,73	179 784,30	2 969 790,03
RECETTES	9 044 252,49	3 418 268,43	507 269,27	3 925 537,70

BUDGET BU	BUDGET BUDGET DES ZONES D ACTIVITES ECONOMIQUES / Numéro SIRET : 20006940900064					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)		
EXPLOITATION						
DEPENSES	12 623 490,00	10 174 775,41	0,00	10 174 775,41		
RECETTES	12 623 490,00	10 174 775,41	0,00	10 174 775,41		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	17 929 716,29	7 049 560,77	0,00	7 049 560,77		
RECETTES	17 929 716,29	9 525 389,50	0,00	9 525 389,50		

BUDGET BUDGET HIPPODROME / Numéro SIRET : 20006940900106				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	444 000,00	349 568,36	0,00	349 568,36
RECETTES	444 000,00	451 851,88	0,00	451 851,88
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	707 823,08	226 077,73	25 021,80	251 099,53
RECETTES	707 823,08	202 502,43	0,00	202 502,43

BUDGET COLLECTE VALORISATION DECHETS MENAGERS / Numéro SIRET : 20006940900049				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	26 045 000,00	24 798 601,04	0,00	24 798 601,04
RECETTES	26 045 000,00	27 122 438,06	0,00	27 122 438,06
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 748 000,00	4 495 380,05	4 492 881,44	8 988 261,49
RECETTES	10 748 000,00	1 867 662,14	213 369,00	2 081 031,14

BUDGET BUDGET GOLF / Numéro SIRET : 20006940900080				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	837 030,00	746 952,43	0,00	746 952,43
RECETTES	837 030,00	747 808,04	0,00	747 808,04
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	207 000,00	74 381,25	58 920,00	133 301,25
RECETTES	207 000,00	99 980,85	0,00	99 980,85

BUDGET POLE NAUTIQUE / Numéro SIRET : 20006940900098				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	948 500,00	761 609,28	0,00	761 609,28
RECETTES	948 500,00	782 659,12	0,00	782 659,12
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	416 000,00	219 329,55	7 240,88	226 570,43
RECETTES	416 000,00	185 919,56	0,00	185 919,56

BUDGET BUDGET SPANC / Numéro SIRET : 20006940900205						
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)		
EXPLOITATION						
DEPENSES	444 653,90	208 087,64	0,00	208 087,64		
RECETTES	444 653,90	152 480,06	0,00	152 480,06		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	34 642,09	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	34 642,09	9 077,75	0,00	9 077,75		

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

# 3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

U TREGERIATION AGREGEE						
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)		
EXPLOITATION						
DEPENSES	200 494 134,69	174 686 330,47	0,00	174 686 330,47		
RECETTES	200 494 134,69	204 857 288,31	0,00	204 857 288,31		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	167 779 613,62	83 924 802,89	22 583 232,10	106 508 034,99		
RECETTES	167 779 613,62	73 363 045,67	3 445 283,75	76 808 329,42		
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	368 273 748,31	258 611 133,36	22 583 232,10	281 194 365,46		
TOTAL AGREGE DES RECETTES	368 273 748,31	278 220 333,98	3 445 283,75	281 665 617,73		

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.